

# Programme

des accueils de loisirs du mercredi

De janvier à février



# A propos

L'ALSH du mercredi s'appuie sur un partenariat entre les collectivités territoriales, les services de l'état et la CAF (MSA) pour répondre à des besoins éducatifs identifiés sur le territoire; il peut ainsi contribuer à une politique de réussite éducative pour tous, et à favoriser l'accès de tous (y compris les enfants en situation de handicap) aux pratiques de loisirs éducatifs.

Le centre se déroulera de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour les enfants externes et de 9h à 16h30 pour les enfants mangeant à la cantine le midi.

Les activités sont proposées et mises en place par l'équipe d'animation en fonction du planning et du thème retenu. Cette année nous travaillerons sur le thème des animaux. Chaque période de vacances à vacances correspond à un cycle.

- Cycle 1 du 4 septembre au 16 octobre « les peintres et sculpteurs »
- Cycle 2 du 6 novembre au 18 décembre, « les chanteurs »
- Cycle 3 du 8 janvier au 5 février « les musiciens »
- Cycle 4 du 26 février au 2 avril, « les acteurs »
- Cycle 5 du 23 avril au 2 juillet, « les danseurs »

Le matin est lui réservé à l'atelier « bien-être » : sports individuels, collectifs avec piscine en cycle 4 et ateliers culinaires. Une restitution sous forme d'exposition et de représentation aura lieu en chaque fin de cycle (danses, chants, photos, exposition des objets réalisés)

Les cycles prendront en compte les projets d'école en y reprenant les axes essentiels. Pour les maternels, apprendre à comprendre en mobilisant le langage et construire les outils pour structurer sa pensée (résoudre des problèmes, élaborer des stratégies).

Pour les primaires, permettre à chaque enfant de maîtriser les outils fondamentaux, assurer une ouverture au monde et offrir un bagage culturel ambitieux, développer un cadre serein et développer les pratiques innovantes

Différentes activités seront proposées : culturelles, sportives, manuelles, collectives... Ces activités prendront toujours en compte le rythme de l'enfant, ses besoins et ses capacités et seront en relation avec le projet d'école global.

	08-janv	15-janv	22-janv	29-janv	05-févr	
	maters	<b>Tambourin</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Tambourin</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Cymbales</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Cymbales</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Cymbales</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être
<b>Matin</b>	primaires	<b>Fresque musicale</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Fresque musicale</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Fresque musicale</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Mon instrument préféré</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être	<b>Mon instrument préféré</b> Activité manuelle <b>Sport</b> Activité bien-être
<b>Après-midi</b>	maters	<b>A la manière des musiciens des îles de madère</b> Activité manuelle et ateliers numériques	<b>A la manière des musiciens des incas et maya</b> Activité manuelle et ateliers numériques	<b>A la manière des égyptiens</b> Activité manuelle et ateliers numériques	<b>A la manière des musiciens de la Nouvelle Orléans</b> Activité manuelle et ateliers numériques	<b>A la manière des musiciens de la Nouvelle Orléans</b> Activité manuelle et ateliers numériques
	primaires	Fermé	<b>Les guitaristes</b> Activité manuelle & culturelle	<b>C'est quoi une clé de sol</b> Activité manuelle & culturelle	<b>Les flutistes</b> Activité manuelle & culturelle	<b>Restitution moment convivial</b> Activité culturelle



# Programme

# Contacts

Pour joindre le directeur / accueil de loisirs :  
03 21 08 10 57

L'ESCALE - service jeunesse : 03 21 37 14 99

La mairie : 03 21 08 10 50

Tenue vestimentaire : Il est recommandé de munir vos enfants de chaussures et de vêtements adaptés aux activités physiques. Pour le matin prévoir une paire de baskets propre pour la salle. Afin d'éviter tout accident, les chaussures à talons ou les claquettes sont à bannir. Pensez à leur fournir un sac à dos avec un k-way et un change pour les plus petits.

Attention, la municipalité ne pourrait être tenue responsable en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux...).

Hygiène : Pour des raisons sanitaires, nous vous conseillons de ne pas donner de gourdes d'eau ni de bouteilles d'eau à vos enfants. L'accueil de loisirs s'en charge.

**LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.**